Budget participatif de Lormont

Des idées pour améliorer votre quotidien ?

Déposez-les sur **lormont.fr**

du **19 avril** au **11 juin** 2021

lormont
lormont.fr villedelormont

Plus d'infos sur **lormont.fr**

Le budget participatif permet aux habitants de proposer des projets citoyens utiles à tous les Lormontais. Des projets pour améliorer le cadre de vie dans les quartiers, participer aux objectifs de développement durable, mieux partager culture et solidarité, ou embellir l'espace public.

Le montant annuel affecté au budget participatif est de **120.000 euros**. Chaque projet peut prétendre à **24.000 euros** maximums.

Le budget participatif, pourquoi ?

→ **favoriser la participation,** l'implication des habitants dans la vie locale et le bien vivre ensemble ;

→ **impliquer et responsabiliser** les habitants dans le choix des priorités des dépenses d'investissement ;

→ proposer des projets qui **répondent aux besoins** du quotidien des habitants ;

→ **renforcer les liens sociaux** entre les habitants mais aussi avec l'Institution municipale.

Quels types de projets ?

➔ Les projets doivent être **partagés**, présenter **un intérêt général à visée collective** et s'inscrire dans l'une des **thématiques** suivantes :

- cadre de vie ~ environnement
- solidarités ~ citoyenneté ~ vivre ensemble
- culture
- sports ~ loisirs
- éducation ~ jeunesse
- mobilités ~ transports

➔ **Pour être recevable,** un projet doit remplir **quatre critères** fondamentaux :

- Être déposé par une Lormontaise ou un Lormontais à titre individuel ou collectif
- Être d'intérêt général, utile aux habitants de Lormont et/ou d'un quartier
- Être en cohérence avec le projet municipal
- Représenter une dépense d'investissement et non de fonctionnement

Exemples de projets :

Mobilier urbain, passages piétons, aires de jeux, jardins partagés, frigos solidaires, boîtes à livres, etc.

Qui peut déposer un projet ?

Tout résident de Lormont âgé de plus de 6 ans. Les projets peuvent être déposés à titre individuel ou collectif (hors association excepté syndicale).

Comment proposer un projet ?

En complétant une fiche projet et en la déposant **avant le 11 juin** sur lormont.fr ou auprès des accueils des structures suivantes :

- Hôtel de Ville
- Espace citoyen Génicart
- Maison des associations et de la citoyenneté
- Service de démocratie participative et quotidienneté

Des permanences d'information, d'aide à la rédaction et à l'évaluation budgétaire de projets sont organisées afin d'accompagner les habitants qui le souhaitent.

→ **Maison des associations et de la citoyenneté**
Le mercredi de 14h à 19h30 :
21 avril ~ 28 avril ~ 05 mai ~ 19 mai ~ 26 mai ~ 02 juin ~ 09 juin

→ **Permanences de proximité**
Le lundi ou vendredi de 9h à 12h30 :

- 19 avril ~ Hôtel de Ville
- 26 avril ~ Espace citoyen Génicart
- 03 mai ~ Point animation Tressan
- 17 mai ~ Salle des Akènes
- 28 mai ~ Fabrique de Carriet
- 31 mai ~ Espace citoyen Génicart
- 07 juin ~ Espace Castelldefels

Le budget participatif en 5 étapes

1 **J'ai un projet,** je consulte le règlement et m'assure que ma proposition remplisse les critères de recevabilité ;

2 **Je dépose mon dossier du 19 avril au 11 juin :** en ligne sur lormont.fr ou auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville, de l'Espace citoyen Génicart, de la Maison des associations et de la citoyenneté et du service démocratie participative et quotidienneté ;

3 Au terme du délai fixé, **les services municipaux étudient la faisabilité des projets.** Les porteurs de projets travaillent avec les services pour rendre, dans la mesure du possible, leurs projets recevables ;

4 **Le Comité de sélection entérine les projets.** Celui-ci se compose d'élus municipaux, de représentants du Conseil des Sages, du Conseil municipal des enfants et des Jeunes Engagés ainsi que d'habitants. Le Comité de sélection proclame les résultats, après passage en conseil municipal qui prend acte. Une présentation des projets sélectionnés est effectuée auprès de la population ;

5 **Les projets retenus sont mis en œuvre** par les services compétents, au plus tard dans l'année qui suit.

Formulaire détachable à remplir

Budget participatif de Lormont

Des idées pour améliorer votre quotidien ?

Statut du porteur du projet (1 seul choix possible)

- ☐ Personne individuelle habitant Lormont
- ☐ Collectif d'habitants
- ☐ Association syndicale

Porteur / référent du projet

Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : ...../...../.....
Adresse : .....

.....

Téléphone : .....
Courriel : .....

Mineurs, fournissez une autorisation parentale : format pdf/jpg – max 5MO *

Information sur le projet

➔ Titre : .....
➔ Description : .....

.....

.....

➔ Nature (plusieurs choix possibles) :

- ☐ cadre de vie/environnement
- ☐ solidarités ~ citoyenneté ~ vivre ensemble
- ☐ culture
- ☐ sports ~ loisirs
- ☐ éducation ~ jeunesse
- ☐ mobilités ~ transports

➔ Objectif(s) : .....

.....

➔ Lieu de réalisation : .....
➔ Coût estimatif : .....
➔ Implication des habitants (manière, durée...) : .....

.....

.....

➔ Merci de joindre si possible photos, plans simplifiés, devis ou tout autre pièce illustrant le projet.

Les renseignements personnels transmis lors du dépôt des projets resteront confidentiels et ne seront pas utilisés par la Ville de Lormont à d'autres fins que le budget participatif. Seuls les prénom et nom du porteur seront rendus publics lors du dévoilement des projets gagnants.

Contact :
Mairie de Lormont ~ Direction démocratie participative et quotidienneté
Sébastien Machefel : 06 38 49 69 79 ~ budgetparticipatif@lormont.fr

Réinitialiser le formulaire | Imprimer le formulaire

Le règlement complet
est consultable sur
lormont.fr

Renseignements

Direction démocratie participative et quotidienneté
Sébastien Machefel
budgetparticipatif@lormont.fr ~ 06 38 49 69 79

lormont
lormont.fr
villedelormont

Graphisme Séverine Sayn